

Procès-verbal du Conseil d'Administration du Jeudi 8 octobre 2020 à 17h15

L'ordre du jour est :

- Retour du CHSCT tenu le 6 octobre 2020
- Contrats et Conventions
- Remboursement anticipé des voyages annulés
- DBM 2020
- Permanences de vacances scolaires 2020-2021
- Informations diverses du Chef d'établissement
- Questions diverses (déposées 48 heures avant la tenue du CA)

La séance du conseil d'administration débute à 17h20 et se termine à 19h45.

Le secrétaire de séance est Mme LAMACZ Hélène.

21 membres sont présents en ce début de séance ; le quorum est atteint.

Approbation du compte-rendu du CA précédent – vote à l'unanimité.

Liste des membres

I - MEMBRES DE DROIT

	Présent	Suppléant	
SZOSTAK Cédric, Proviseur		X	
FROMONT Virginie, Provisseuse adjointe		X	
PINCHON Xavier, Intendant		X	
PRUVOST Jérôme, DDFPT		X	
ANTOINE Aude, C.P.E.		X	

II - REPRESENTANT DU CONSEIL REGIONAL

COLSON Aurore, Conseillère régionale			
CASTIGLIONE Salvatore, Conseiller régional			

III - REPRESENTANTS DE LA MUNICIPALITE

ANDRIS Joëlle, Conseillère municipale		X	
MOREAU Bernard, Conseiller Municipal			

IV - PERSONNE QUALIFIEE

BRIGNOU Marc			
--------------	--	--	--

V - REPRESENTANTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT

DUPONT Daniel		X	
LAMACZ Hélène		X	
DELAYEN Karine		X	
CATTAN Agnès			X
BODET Bénédicte		X	
MACHUT Joffrey			
BIERI Claudine		X	

VI - REPRESENTANTS DU PERSONNEL ATOSS

M. DESPINOY Christophe		X	
M. GAUDRY Sylvain		X	
Mme RYCKEBOSCH Pascale			

VII - REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Mme DILIBERTO Catherine - PEEP			X
M. VAN DE MAELE Bruno - PEEP		X	
Mme PETELOT Sylvie - PEEP		X	
Mme FINET Marie-Pascale - FCPE		X	
Mme PETIT Karine - FCPE		X	

VIII - REPRESENTANTS DES ELEVES

M. HADJI Youcef - 1G04		X	
Mme LE CROM Louise - 2 TS MDC			
M. ACHER Gabin - 2 TS MDC			
Mme LHOMME Emma - 1G07		X	
M. DHINAUT Louis - 2nde 2		X	

● Retour du CHSCT tenu le 6 octobre 2020

Renvoie au compte-rendu du CHSCT.

Quelques ajouts et précisions sont cependant apportés :

- L'importance de garder une transparence sur l'évolution des cas dans l'établissement (9 cas COVID au 8/10/2020)
- De nouvelles sanctions ont été décidées pour les élèves ne respectant pas le protocole : une retenue pour les élèves qui ne portent pas correctement le masque (après avertissement), si l'élève récidive, il peut être mis d'office en distanciel sur décision de Monsieur le Proviseur.
- Afin de prévenir les élèves de ces changements, un affichage est prévu ainsi qu'un passage des CPE dans les classes.
- Rappel fait auprès des professeurs sur la possibilité d'aller chercher au service intendance des lingettes désinfectantes si besoin lors de leurs activités (salle informatique ou autre).
 - *Acte 2021-21 21 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION*

Question des élèves : comment gérer le port du masque dans les vestiaires lors des cours d'EPS où souvent les élèves sont plus nombreux que les 10 autorisés ?

- L'enseignant d'EPS présent répond que les élèves doivent se responsabiliser et sortir du vestiaire si des élèves n'y sont pas masqués et/ou si les élèves présents à l'intérieur sont déjà 10.

17h45 : Arrivée de Madame ANDRIS de la municipalité. Monsieur le Proviseur la remercie de s'être déplacée pour ce premier conseil d'administration de l'année scolaire 2020-2021.

● Contrats et Conventions

Monsieur l'Intendant présente les différents contrats et conventions à soumettre au vote :

- Contrat pour les alarmes du lycée (incendie et intrusion)
 - *Acte 2021-01* 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION

- Contrat pour la maintenance des alarmes des logements de fonction
 - *Acte 2021-02* 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION

- Convention pour les marchés de l'électricité et du gaz, groupements de commandes régionaux, coordonnés par le Département du Nord pour l'achat d'électricité et par le Département du Pas de Calais pour l'achat de gaz.
 - *Acte 2021-03* 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION

- Convention de groupements de commandes avec le lycée Woillez concernant l'achat de prestation de « Nettoyage des hottes et plafonds filtrants »
 - *Acte 2021-04* 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION

- Deux annexes relatives à la convention signée avec le Phénix pour l'année 2019-2020. Elles concernent notamment le report des activités prévues en fin d'année scolaire et qui n'ont pu se tenir en raison de l'épidémie de COVID.
 - *Acte 2021-06* 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION

- Deux annexes relatives à la convention signée avec le Phénix pour l'année 2020-2021. L'une d'entre elles précise le financement des ateliers de pratique artistique et les abonnements prévus pour cette année scolaire.
 - *Acte 2021-07* 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION

- Convention PEI avec Sciences Po Lille dans le cadre des Cordées de la réussite.
 - *Acte 2021-10* 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION

- Convention entre l'AFEV et le lycée dans le cadre des Cordées de la réussite.
 - *Acte 2021-11* 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION

● Remboursement anticipé des voyages annulés

Monsieur l'Intendant aborde la question de l'annulation des voyages en Angleterre et Espagne prévus dans l'année scolaire 2019-2020.

Un remboursement anticipé est possible mais payant (1865 euros pour le voyage en Espagne, 1501 euros pour celui en Angleterre).

Le Rectorat recommande d'attendre 18 mois (possibilité d'un délai de 18 mois pour reporter le voyage prévu) mais M. PINCHON argumente que le risque est que les sociétés de voyagistes fassent faillite et que rien ne puisse être remboursé si la situation sanitaire ne permet pas d'effectuer le voyage dans le délai imparti (perte de 2 X 16 000 euros dans ce cas).

- Il propose donc au vote le remboursement anticipé payant pour l'Angleterre :
 - *Acte 2021-09 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION*
- Le protocole d'accord relatif à ce remboursement proposé par la société C.L.C. est approuvé et voté par le Conseil :
 - *Acte 2021-14 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION*
- Il propose ensuite au vote le remboursement anticipé payant pour l'Espagne selon les conditions du contrat initialement signé avec la société V.T.O. pour ce voyage :
 - *Acte 2021-20 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION*
- Les budgets prévisionnels des sorties et voyages sont présentés et approuvés par le Conseil d'administration. Il s'agit notamment de sorties au Théâtre du Phénix étant donné que les restrictions sanitaires ne nous permettent bien évidemment pas d'organiser les sorties éducatives habituelles. Ces budgets proposent la prise en charge complète (= gratuité pour les familles) des sorties au Phénix dans le cadre du dispositif PEPS.
 - *Acte 2021-05 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION*
- Proposition est faite d'acheter des places de cinéma (27 places) et des bons d'achat (3 bons) pour récompenser des élèves dans le cadre d'actions diverses (élèves investis dans le programme Erasmus + par exemple)
 - *Acte 2021-17 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION*

Monsieur le Proviseur remercie Mesdames AKLIL et OLLIVIER pour leur implication dans les projets culturels de l'établissement.

● DBM 2020

- Monsieur l'intendant propose la ventilation de la dotation globalisée :
 - *Acte 2021-16 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION*
- Monsieur l'intendant présente ensuite la DBM pour info n°7. Elle est approuvée.
 - *Acte 2021-08 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION*
- Puis Monsieur l'intendant présente la DBM pour vote n°8. Elle est votée à l'unanimité.
 - *Acte 2021-15 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION*
- Monsieur l'intendant propose enfin la répartition de la dotation de l'état entre le fonds social des cantines et le fonds social.
 - *Acte 2021-12 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION*
- Monsieur PINCHON annonce une modification des tarifs de la demi-pension 2020/2021, notamment une baisse de 2 centimes du tarif repas des élèves. Ces tarifs sont soumis au vote :
 - *Acte 2021-13 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION*

M. le Proviseur remercie M DIVERCHY pour la qualité de son travail sur tous ces dossiers.

● Permanences de vacances scolaires 2020-2021

- Monsieur le Proviseur présente le calendrier de répartition des permanences pour les « petites » vacances scolaires est présenté.
 - *Acte 2021-12 22 : POUR 0 : CONTRE 0 : ABSENTION*

● Informations diverses du Chef d'établissement

- Monsieur le Proviseur commence par rappeler que Mme FROMONT et lui-même prennent leurs marques avec une nouvelle forme de management et que leurs objectifs sont le confort et la réussite de tous les élèves et étudiants du Lycée.

M. SZOSTAK évoque également son inquiétude à propos du départ de M. PINCHON, dont il salue le travail.

M. SZOSTAK remercie également M. PRUVOST pour la qualité du travail effectué depuis la rentrée soulignant son engagement à ses côtés.

- Monsieur le Proviseur rappelle que plusieurs rencontres ont eu lieu : la Direction a tenu à rencontrer avant le CA et dès le début d'année les associations de parents d'élèves, puis les représentants des personnels enseignants puis les agents, la vie scolaire, les documentalistes, les psy-EN, assistante sociale, infirmières.

La Direction a également rencontré toutes les classes et est consciente que cette année scolaire est anxiogène pour les terminales notamment, d'où l'importance accordée à l'accompagnement des élèves vers la sérénité.

- M. PRUVOST présente le projet mené pour renforcer la série STL. En effet la filière technologique du lycée est en souffrance : les effectifs diminuent (effet réforme du lycée avec des choix de spécialités très attractifs)

Une concertation a donc été menée avec les autres lycées de Valenciennes qui permettra à M. PRUVOST et les enseignants volontaires d'aller présenter la filière STL devant les élèves des 3 autres lycées.

Une demi-journée d'immersion totale dans la filière est également prévue le 11 mars 2021, préparée avec des enseignants de la filière du lycée. Les élèves de l'établissement bénéficieront aussi de cette immersion (à un autre moment, sur les horaires d'AcPer).

- L'accueil des collégiens pour la fête de la science a permis d'accueillir 200 collégiens au lycée. Monsieur le Proviseur souligne le remarquable travail effectué par les professeurs de sciences du Lycée en direction de ces jeunes collégiens. Il souligne que cela renforce l'attractivité du Lycée et met en évidence les innovations pédagogiques des professeurs.

- Quelques modifications de calendrier sont présentées :
 - Annulation du cross en raison du contexte sanitaire
 - Pas d'organisation d'épreuves communes en seconde comme cela a été décidé en conseil pédagogique afin de ne pas multiplier les mises en situation d'examen
 - Un bac blanc de philosophie aura lieu le jeudi 21 janvier 2021 (13/17h) pour toutes les classes de terminale
 - Les EC1 de premières auront lieu les 25 et 26 janvier 2021 sur 2 jours banalisés
 - Les EC2 (1^{ère}) et EC3 (Terminale) auront lieu du 25 au 29 mai 2021 (suppression des cours en première et Terminale pour ne laisser que les épreuves). La volonté de l'équipe de direction est de mettre dans les meilleures conditions possibles les élèves lors de ces moments anxiogènes pour eux.
 - *Acte 2021-19 16 : POUR 0 : CONTRE 6 : ABSECTIONS*
 - Les enseignants soulignent la charge de travail liée aux corrections simultanées des EC2 et EC3.
 - Journées portes ouvertes pré-bac les 13 et 20 mars 2021, selon les mêmes modalités que les années précédentes (annulation cours de seconde).
 - Portes ouvertes post-bac le 23 janvier 2021
 - Un exercice de continuité numérique et pédagogique est fixé le 14 novembre 2020. M le Proviseur explique qu'il s'agit de pouvoir faire un bilan de ce qui fonctionne et de ce qui est à améliorer en cas de reconfinement total et passage à une enseignement à distance. Le but n'est pas de contrôler les modalités mises en œuvre par les enseignants mais de pouvoir dresser un bilan des difficultés de connexion, du décrochage en distanciel...
Chaque enseignant reste libre de travailler à distance comme il le souhaite ce jour-là, mais devra faire un appel pour vérifier quels élèves sont « présents » et participent aux travaux proposés, la vie scolaire fera un bilan des absents.
Les élèves sans possibilité de connexion pourront venir au lycée et bénéficier du matériel du lycée, pour ce faire, les professeurs principaux sont invités à dresser un inventaire des situations de leurs élèves (connexion / matériel disponible...)
 - *Acte 2021-18 19 : POUR 0 : CONTRE 3 : ABSECTIONS*
 - Un rappel concernant la certification PIX pour les élèves de terminale et les BTS 2^{ème} année est fait, le passage de la certification étant fixé au mois de janvier.

Mme FROMONT présente le dispositif de soutien mis en place durant les vacances scolaires les 19-20-21 octobre 2020. Les élèves de secondes repérés à la suite d'un diagnostic (cellule de veille, 1ers résultats scolaires) bénéficieront sur ce temps d'un soutien en maths et français. Les élèves seront en groupes de 10 et bénéficieront d'1h30 de maths et d'1h30 de français part jour, sur trois ½ journées de présence. Des enseignants volontaires de collège et lycée les accompagneront.

Ce dispositif n'a pas vocation à être pérennisé dans sa forme actuelle précise Mme FROMONT, mais semble nécessaire après le confinement de l'an dernier.

Des enseignants interviennent pour souligner que ces quelques heures ne pourront combler les manques ni les diminutions des horaires liés à la réforme du lycée.

Mme FROMONT explique que le dispositif ne pourra en effet pas combler toutes les lacunes mais pourra amener des éléments de consolidation et redonner confiance à des élèves plus fragilisés.

La séance est levée à 19h45.

Le secrétaire de séance

Hélène LAMACZ



Le président du CA

Cédric SZOSTAK

